

**TERMES DE REFERENCE
RECRUTEMENT - CONSULTANT INDIVIDUEL (SSA)**

Titre de la Consultation : La revue documentaire et l'analyse par système (alimentaire, santé, Eau-hygiène et assainissement, protection sociale) des déterminants sur l'alimentation de complément des enfants âgés de 6 à 23 mois au Burkina Faso	
1. Source de financement : Non Grant/GC et fonds Néerlandais avec la Nutrition	2. Catégorie de consultance : Nationale
3. Préparé par :	4. Lieu d'exécution du contrat : Ouagadougou
<p>5. Historique et Contexte :</p> <p>Une bonne nutrition est essentielle pour la croissance et le développement de l'enfant, ce qui est primordial pour atteindre son plein potentiel. Des progrès notables ont été enregistrés dans la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes au Burkina Faso durant la dernière décennie. En effet, la malnutrition chronique est passée de 35,1% en 2009 à 21,6% en 2021 (enquêtes nationales nutritionnelles SMART 2009 à 2021). Cependant, la malnutrition demeure un problème majeur de santé publique dans le pays.</p> <p>Dans le domaine des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfants (ANJE), le Burkina Faso a atteint et dépassé la cible de l'assemblée mondiale de la santé de 50% des enfants exclusivement allaités jusqu'à l'âge de 6 mois (69,6 % en 2021). Le taux de diversité alimentaire (consommation d'au moins 5 groupes d'aliments) est passé de 17.4% à 31% pendant la même période. Ce taux signifie que 69% des enfants n'ont pas accès à au moins cinq groupes d'aliments et sont en pauvreté alimentaire. La proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant une alimentation minimale acceptable est passé de 17,4 % en 2019 à 24 % en 2021.</p> <p>Cette situation est encore aggravée par la crise sécuritaire et humanitaire qui fait que 3 351 048 personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire et 634 997 enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aigüe (sévère et modérée) en 2023. En effet le pays fait face à une crise sécuritaire sans précédent depuis 2016 qui en plus des milliers de morts a fait 2 062 534 déplacés internes selon le rapport sur la situation des PDI du 31 mars 2023 du CONASUR. Au 29 mai 2023, le rapport du ministère de la Santé, fait état de 710 formations sanitaires soit près de 40%, qui sont fermées et/ou fonctionnant à minima dans 9 sur 13 régions du pays, privant de soins de santé près de 3,5 millions d'habitants d'accès aux soins de santé et de nutrition.</p> <p>Au vu du constat de la non-évolution des indicateurs d'alimentation de complément, il est primordial d'analyser les déterminants de l'alimentation de complément afin de pouvoir orienter de façon appropriée de nouvelles approches et orientations qui favoriseront la consommation d'aliments à haute valeur nutritive par les enfants de 6 à 23 mois dans les ménages.</p> <p>Au vu de cette situation nutritionnelle préoccupante, le Gouvernement du Burkina Faso met en œuvre des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition avec l'UNICEF et d'autres partenaires à travers le plan de mise à échelle des interventions d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant pour la période de 2013 à 2025 et la politique nationale multisectorielle de Nutrition.</p> <p>La revue à mi-parcours du plan de passage à l'échelle de l'ANJE 2013-2025 a aussi fait ressortir la mise en œuvre relativement faible des interventions en lien avec l'amélioration de complément. Le maillon faible des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant reste donc l'alimentation de complément.</p> <p>Les principaux déterminants pour une alimentation de complément adéquate incluent la disponibilité et l'accessibilité limités aux aliments adéquats, aux services de qualité, les croyances et normes sociales, l'hygiène et assainissement du milieu, etc.</p> <p>En vue de combler ce gap au niveau des pays, l'UNICEF au niveau global a élaboré un cadre d'actions pour améliorer l'alimentation des jeunes enfants qui doit donner l'orientation stratégique pour les actions visant à améliorer l'alimentation des jeunes enfants suivant l'approche systémique. En février 2020, une réunion consultative régionale a été organisé par UNICEF et Alive & Thrive à Dakar regroupant des experts en nutrition aux niveaux mondial, régional</p>	

(ESAR, WCAR) et les acteurs des pays de l'AOC, dont le Burkina Faso pour discuter et valider ce cadre d'action ainsi qu'identifier des solutions pour l'amélioration de l'alimentation des jeunes enfants.

Il est opportun pour le Burkina Faso, d'adapter ce cadre d'actions dans le contexte du pays. Pour ce faire, il s'avère nécessaire de faire une analyse de la situation sur les déterminants de la diversité alimentaires chez les enfants de 6-23 mois selon les 4 systèmes (le système alimentaire, système santé, système d'eau, hygiène et assainissement et système de la protection sociale). Cette analyse de la situation permettra d'identifier les gaps, les goulets d'étranglement et les barrières qui sont à la base de la situation de l'alimentation de complément au Burkina Faso. Elle permettra aussi de proposer des stratégies et des actions adaptées à chaque système pour contribuer à une amélioration de la situation.

Dans l'extension 2023 du plan de travail roulant 2021-2022, l'analyse des déterminants de l'alimentation de complément a été retenue comme étant l'une des évaluations afin de comprendre la faible progression des indicateurs des pratiques d'alimentation de complément.

Un consultant est recherché pour apporter un appui pour analyser la situation de l'alimentation de complément chez les enfants de 6-23 mois selon les 4 systèmes (alimentaire, santé, eau hygiène et assainissement et protection sociale) et proposer une ébauche de plan opérationnel qui sera finalisé avec l'équipe nationale.

6. But et Objectifs :

L'objectif générale de la consultance est d'apporter un appui au Gouvernement du Burkina Faso pour faire une analyse approfondie des gaps, des goulets d'étranglement et des obstacles à des aliments, des pratiques et des services adéquats au niveau politique, institutionnel et communautaire pour l'amélioration des régimes alimentaires des enfants de 6-23 mois.

Il est attendu du consultant national de façon spécifique de/d' :

- ✘ Effectuer une analyse des principaux déterminants de l'alimentation de complément/diversité alimentaire chez les enfants de 6-23 mois à travers la revue documentaire (en se basant sur les études faites par le Bureau Régional UNICEF avec PSU et l'IRD ainsi que d'autres études menées au Burkina Faso) à travers chaque système (Santé, Alimentaire, WASH, Protection sociale) ;
- ✘ Effectuer une analyse des opportunités pour l'amélioration de l'alimentation de complément/diversité alimentaire chez les enfants de 6-23 mois à travers chaque système (Santé, Alimentaire, WASH, Protection sociale).
- ✘ En consultation avec les parties étatiques et les partenaires, proposer des actions prioritaires et des stratégies pour améliorer la situation au niveau de chaque système tout en s'alignant à la Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition (PNMN).

7. Tâches et périodes estimatives de mise en œuvre

Le Consultant national fera une revue documentaire et une analyse approfondie des études, politiques, stratégies, et plans et données sur l'alimentation de complément. Il organisera des rencontres avec les différents acteurs (ministère de la santé- les différents acteurs (ministère de la santé- Direction de la nutrition, agriculture, élevage, environnement, Wash, protection sociale, communication etc...) et les partenaires pour collecter les informations, les différents rapports et les bases de données des enquêtes.

Il organisera entretien et discussion avec les institutions publiques et privées ainsi que les autres acteurs concernés pour faire une analyse de l'environnement de mise en œuvre au niveau des différents secteurs et une analyse des partenaires.

Le consultant fera une revue documentaire et une analyse approfondie des études, politiques, stratégies, et plans et données sur l'alimentation de complément. Il organisera des rencontres avec les différents acteurs (ministère de la santé- les différents acteurs (ministère de la santé- Direction de la nutrition, agriculture, élevage, environnement, Wash, protection sociale, communication etc...) et les partenaires pour collecter les informations, les différents rapports.

Il organisera des entretiens et discussions avec les institutions publiques et privées ainsi que les autres acteurs concernés pour faire une analyse de l'environnement de mise en œuvre au niveau des différents secteurs et une analyse des partenaires.

✂ **Effectuer une analyse des principaux déterminants de l'alimentation de complément/diversité alimentaire chez les enfants de 6-23 mois à travers la revue documentaire (en se basant sur l'étude faite par le Bureau Régional UNICEF avec PSU et l'IRD ainsi que d'autres études menées au Burkina Faso).**

Il s'agira pour le consultant national de/d' :

- *Analyser le profil nutritionnel et les principaux déterminants de l'alimentation de complément diversité alimentaire et évaluer l'importance relative de leur contribution à la malnutrition, en particulier les blocages et le potentiel qui pourraient guider les solutions appropriées ;*
- ✂ **Analyse du paysage politique de la santé, de la nutrition, de la protection sociale, commerce et de l'agriculture**
 - *Analyser les politiques, les législations, le plan d'action et les budgets disponibles pour identifier les actions visant à améliorer l'alimentation des jeunes enfants ;*
 - *Analyser la cohérence des actions entre les politiques des différents secteurs et identifier les lacunes qui doivent être comblées*
 - *Analyser le besoin de formuler de nouvelles politiques ou de renforcer les politiques existantes pour garantir des actions synergiques entre les différents systèmes de distribution*
- ✂ **Analyser la mise en œuvre des services du programme**
 - *Identifier les programmes et les services offerts aux enfants âgés de 6 à 23 mois en plus des conseils ainsi les plates-formes utilisées pour fournir ces services y compris pour au niveau de la protection sociale et de l'agriculture*
 - *Identifier les lacunes en matière de ressources humaines*
- ✂ **Faire la cartographie des acteurs œuvrant dans les secteurs et ceux pouvant influencer la mise en œuvre du programme et identifier les PME qui proposent des innovations**

- Identifier et discuter avec les partenaires qui travaillent à l'amélioration de l'alimentation complémentaire ainsi que les actions menées
- Analyser les actions du secteur privé dans de la production d'aliments de complément commerciaux en faisant ressortir ceux qui ont des innovations ;
- Identifier les plateformes existantes pour coordonner le travail des différentes parties prenantes et leur fonctionnalité
- Analyser le degré de chevauchement géographique et thématique entre les parties prenantes
- Analyser les possibilités de partenariat pour maximiser la portée et les résultats

✎ Elaborer le rapport d'analyse situationnelle

- Élaborer le rapport sur l'analyse de la situation nutritionnelle de l'alimentation de complément diversité dans le groupe cible des enfants de 6-23 mois.
- Analyser l'ensemble des interventions actuelles mises en œuvre et soutenues par le gouvernement et ses partenaires et la coordination en place ;
- Tirer les leçons, (points forts et à améliorer) ; faire des recommandations pertinentes aux différents niveaux d'intervention ;

✎ En consultation avec les parties étatiques et les partenaires, proposer des actions prioritaires et des stratégies pour améliorer la situation au niveau de chaque système tout en s'alignant à la Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition (PNMN) et aux lignes directrices « first foods »

Il s'agira pour le consultant national de/d' :

- Recommander des axes prioritaires d'interventions spécifiques au contexte des 4 systèmes (, alimentaire, santé, eau, hygiène, assainissement, protection sociale), qui, si elles sont correctement mises en œuvre, auront un impact significatif sur la malnutrition du groupe cible (6-23 mois) à moyen et long terme.
- Identifier les interventions essentielles de renforcement des capacités à plusieurs niveaux (humain, financier, institutionnel) pour soutenir l'institutionnalisation et l'intégration de la composante alimentation de complément/diversité du groupe cible dans les 4 systèmes.

Le consultant proposera une organisation méthodologique et pratique qui lui semble la plus appropriées pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Cette méthodologie devra notamment lui permettre de travailler en harmonie avec tous les acteurs et gérer adéquatement la pression qui viendrait des partenaires gouvernementaux.

8. Livrables et durée de la mission

Tâches	Livrables	Délais
Élaborer chronogramme de travail détaillé incluant les besoins nécessaires.	Chronogramme de travail	5 jours
<ul style="list-style-type: none"> • Collecte documentaire • Rencontre de démarrage • Elaboration des fiches de collecte d'informations 	Rapport de démarrage / protocole de travail +validation des fiches de collecte	5 jours
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les partenaires, • Discussions, focus groupe collecte des informations 	Rapport d'analyse des opportunités les opportunités / possibilités de synergies et de complémentarité par systèmes	7 jours

• Cartographie des partenaires	Base de données des partenaires et documentation	7 jours
• Revue documentaire,	Rapport de revue documentaire	7 jours
Préparer et organiser un atelier national de réflexion et d'analyse des déterminants de l'alimentation de complément	Présentation sur le rapport provisoire Termes de référence pour un atelier de réflexion et de présentation des analyses Rapport de l'atelier avec des recommandations des participants, les actions prioritaires pour chaque système	10 jours
Rapport général de la consultation.	Un rapport final comprenant les grandes lignes (1) l'environnement politique (politiques, législation, collaboration multisectorielle, redevabilité) ; (2) la capacité institutionnelle à planifier, financer et mettre en œuvre ; et (3) les comportements au niveau du ménage (l'autonomisation des femmes, la dynamique intra-ménage et les rôles de genre). Des recommandations pour une amélioration de la réponse sur l'alimentation de complément au Burkina Faso.	5 jours
Total		43 jours

Le délai d'exécution de la mission est de deux mois, soit 43 jours à compter de la signature du contrat de prestation.

9. Lignes de supervision

Le Consultant travaillera en temps plein sous la supervision du responsable de la composante alimentation du nourrisson et du jeune enfant de l'UNICEF, en étroite collaboration avec le secrétariat technique nutrition (ST-Nutrition) et la Direction de la Nutrition du Ministère de la sante. La section suivi évaluation de l'UNICEF apportera un regard sur le protocole, les outils d'analyse de données et autres livrables de la consultation.

Un comité de pilotage du travail sera mis en place sous la coordination du secrétariat technique nutrition (ST-Nutrition) incluant la direction de la nutrition-MSPHP, le ministère de l'agriculture, de l'hydraulique, de la protection sociale l'UNICEF, l'OMS, le PAM et la FAO. Ce comité aura la charge de suivre et valider le travail du consultant. Le consultant doit s'assurer que le processus soit inclusif et participatif en respectant le caractère multisectoriel s'alignant sur la Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition (PNMN).

10. Qualifications et Connaissances :

Formation universitaire :

Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimal Bac + 5 dans le domaine de la Nutrition ou de la Santé Publique.

Expériences spécifiques à la mission

- Justifier d'au moins 05 ans d'expérience en Nutrition Publique. La maîtrise des évaluations des projets/programmes de nutrition est requise ;
- Justifier d'une bonne connaissance des problèmes de nutrition, en particulier dans le domaine de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ;
- Justifier d'une expérience confirmée dans le domaine de l'analyse multi systèmes pour la nutrition
- Justifier d'une expérience confirmée dans l'analyse des données qualitatives et quantitatives
- Justifier de bonnes capacités de travailler avec les partenaires du gouvernement, ONG, Agences Onusiennes, le secteur privé ainsi que les communautés,
- Justifier de la conduite au moins une fois d'un travail similaire dans le domaine de santé nutrition sanctionné d'attestations de bonne fin d'exécution
- Justifier de bonnes capacités de synthèse et de rédaction de documents de grande qualité en français
- Justifier d'une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de texte et courriel ainsi que de logiciels de saisie et d'analyse de données.
- Être capable de travailler sous pression avec contrainte de produire des résultats de qualité dans des délais très courts

Aptitudes linguistiques

Le Consultant devra travailler et faire usage du Français comme langue de travail. Une bonne connaissance de l'anglais sera un atout.

1. Budget et coût de la consultance :

Le consultant devra présenter une proposition financière incluant tous les coûts liés à cette consultance
Répartition du budget : la durée de la consultation est de **43 jours ouvrables** soit deux mois calendaires

Paiement		Livrable
Paiement (20%)	1	Rapport de démarrage et fiches de collecte d'information
Paiement (30%)	2	Le rapport provisoire de l'analyse
Paiement (50%)	3	Les présentations power point et TDR de l'atelier de restitution des résultats de l'analyse. Un rapport final de l'étude.

Le paiement des honoraires se fera en trois virements bancaires, le premier de 20% après acceptation par le superviseur du rapport de démarrage, 30% après acceptation par le superviseur du rapport provisoire de l'analyse et le solde restant de 50% après acceptation par le superviseur du rapport final et des documents annexes. **Le DSA sera payé en cas de mission en dehors de Ouagadougou.**

Note : Une ventilation détaillée du budget (proposition budgétaire) doit être soumise avec l'offre technique. *Tous les candidats devront soumettre une proposition financière qui sera par rapport à la nature et au niveau de complexité de la consultance, d'une part, et le budget disponible, d'autre part.*

Recours de l'UNICEF en cas de performance insatisfaisante :

Les paiements seront effectués pour les travaux achevés de manière satisfaisante et acceptés par l'UNICEF.

11. Conditions de Travail

Le/la consultant (e) sera payé (e) sur la base des honoraires convenus dans l'offre financière acceptée par l'UNICEF et le/la consultant (e).

Le/la consultant (e) sera basé/e à Ouagadougou et peut accéder aux locaux de l'UNICEF pour la conduite des activités

relatives à sa mission. Le/la consultant(e) sera tenu responsable d'amener son propre ordinateur et autres équipements informatiques standards pour effectuer son travail.

NB : En cas de transfert bancaire sur un compte à l'étranger, les frais et charges seront imputés au consultant.

Il/elle utilisera ses propres outils de travail lorsqu'il/elle sera à distance. Il/elle utilisera les moyens logistiques fournis par le Bureau UNICEF pour ses déplacements professionnels, y compris les missions sur le terrain, Fournitures de Bureau). Durant la période du contrat, le/la consultant(e) sera assujetti(e) aux dispositions en vigueur à l'UNICEF relatives à la sécurité, au respect des règles, normes et procédures régissant le personnel des Nations Unies et l'UNICEF en particulier et aussi celles relatives à la Covid-19.

En postulant pour cette consultance, les candidat/es sont conscients qu'ils/elles peuvent être amené/es à travailler dans des zones difficiles où les conditions de sécurité peuvent se détériorer à tout moment pour des raisons indépendantes de la volonté de l'UNICEF.

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérés comme des " membres du personnel " au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus (tels que les droits à congé et la couverture d'assurance médicale). Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions générales des contrats de services des consultants et des contractants individuels. Les consultants et les contractants individuels sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de tout impôt et/ou taxe, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.

Les candidats sélectionnés sont soumis à la confirmation d'une vaccination complète contre le SRAS-CoV-2 (Covid-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui doit être satisfaite avant l'entrée en fonction. Elle ne s'applique pas aux consultants qui travailleront à distance et ne sont pas censés travailler ou visiter les locaux de l'UNICEF, les lieux d'exécution des programmes ou interagir directement avec les communautés avec lesquelles l'UNICEF travaille, ni voyager pour exercer des fonctions pour l'UNICEF pendant la durée de leur contrat de consultant.

L'UNICEF propose des aménagements raisonnables pour les consultants handicapés. Il peut s'agir, par exemple, de logiciels accessibles, d'une aide au voyage pour les missions ou d'accompagnateurs personnels. Nous vous encourageons à divulguer votre handicap lors de votre candidature au cas où vous auriez besoin d'aménagements raisonnables pendant le processus de sélection et par la suite dans votre mission

12. Formalités Administratives

Le/la consultant (e) devra fournir avant signature du contrat les documents suivants :

- 1 formulaire « Health Statement » dument rempli et visé ;
- 1 formulaire « Good Standing » dument rempli et visé ;
- 1 formulaire de désignation des bénéficiaires pour l'assurance MAIP ;
- 1 preuve d'assurance maladie pour la période de la consultation ;
- 1 formulaire « Vendor » dument rempli et signé ;
- 1 Relevé d'Identité bancaire ;
- 1 copie du passeport ;
- 1 exemplaire du certificat de formation en ligne « BSAFE » ;
- 1 exemplaire du certificat de formation en ligne « Prévention du harcèlement sexuel et abus d'autorité » ;
- 1 exemplaire du certificat de formation en ligne « prévention de l'exploitation et des abus sexuels (LEFP) » ;
- 1 exemplaire du certificat de formation en ligne « éthique et intégrité à l'UNICEF » ;
- 1 autorisation de son employeur l'autorisant à effectuer cette consultance s'il est fonctionnaire du gouvernement Burkinabè.

NB : le site www.agora.unicef.org permet de retrouver les quatre formations et recevoir un certificat.

13. Soumission des candidatures

Le consultant souhaitant soumissionner devra fournir une offre comportant les éléments ci-dessous :

1. Une offre technique comprenant :

- La présentation du consultant y compris le CV détaillé signé et daté et diplômes légalisés ;
- La compréhension de la mission ;
- L'expérience du consultant dans la conduite de missions similaires ;
- La méthodologie proposée pour la conduite de la mission ;
- Le plan détaillé de réalisation de la mission ;
- Les attestations ou évaluations d'analyses similaires ;
- Une copie des rapports d'analyse réalisée par le consultant ;
- Tout autre élément jugé nécessaire.

2. Une offre financière détaillée en FCFA. Les offres incomplètes ne seront pas prises en compte

L'évaluation des offres se déroule comme suit :

(i) Une évaluation des offres techniques qui se déroule après soumission des offres. Attribution des notes techniques (NT) suivant les barèmes établis ci-dessous. Les offres obtenant une note inférieure à 70% lors de l'évaluation technique seront automatiquement éliminées et ne seront pas prises en compte pour l'évaluation financière.

(ii) Une évaluation des offres financières pour les offres techniques qualifiées. Au montant le moins disant, on attribue la note financière (NF) de 30 points.

(iii) La note totale de l'offre est la somme de : $(NT \times 0,7) + (NF \times 0,3)$

A. Critères d'évaluation technique		Note max.
Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimal Bac + 5 dans le domaine de la Nutrition ou de la Santé Publique.		Critères éliminatoires
1.Méthodologie (compréhension des TdR, Approche technique et méthodologique conformes aux objectifs des termes de référence ; Plan de travail et délai de livraison, Chronogramme, approche innovantes)	1.1 Approche technique et méthodologique conformes aux objectifs et orientation des termes de référence des TdR (15 points)	36
	1.2 Expérience confirmée dans le domaine de l'analyse multi systèmes pour la nutrition – (10 points)	
	1.3 Qualité du Plan de travail et délai de livraison en adéquation avec les objectifs et livrables du TDR de la consultation– (5points)	
	1.4 Chronogramme de travail (2 points)	
	1.5 Propositions d'approche innovantes pour l'atteinte des résultats– (4 points)	
2.Compétences du consultant	2.1 Diplôme d'études supérieures (BAC+ 5) en de la nutrition, santé, suivi et évaluation ou toute autre discipline équivalente (05 points) ;	34

	<p>2.2 Expérience confirmée dans le domaine des dans l'analyse de la situation (05 points)</p> <p>2.3 Avoir une connaissance dans l'analyse des systèmes (05 points)</p> <p>2.4 Avoir la capacité de travailler avec les partenaires du gouvernement, ONG, Agences Onusiennes, le secteur privé ainsi que les communautés, (04points)</p> <p>2.5 Avoir des capacités de synthèse et de rédaction de documents de grande qualité en français (05 points)</p> <p>2.6 -Avoir conduit au moins une fois conduit un travail similaire dans le domaine de santé nutrition sanctionné d'attestations de bonne fin d'exécution (05points)</p> <p>2.7 Pertinence des qualifications et compétences effectives du consultant pour la réalisation de l'assistance technique globale par rapport aux objectifs du TDR, et la cohérence avec la méthodologie proposée(05points)</p>	
Total offre technique	70	
<p>B. Evaluation de l'offre financière (pondération de 30% de la note globale)</p> <p>L'offre financière devrait être soumise dans un document séparé. Elle devrait être ventilée en : Honoraire de consultation, Location de véhicule, Carburant et Autres coûts. Il faut noter que le consultant doit déjà être en possession du matériel essentiel pour réaliser son travail. Ainsi, tout achat d'ordinateur, imprimante, téléphone, etc. ne sera pas accepté par l'UNICEF.</p> <p>C. Evaluation Finale de l'offre globale</p> <p>L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :</p> <p>Le score technique (St) et le score financier (Sf) de chaque offre seront ensuite combinés en un score global (Sg) par offre selon la répartition suivante :</p> <p style="text-align: center;">St = 70% de la note globale</p> <p style="text-align: center;">Sf = 30% de la note globale.</p> <p>Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :</p> <p style="text-align: center;">Sg = (St x 70%) + (Sf x 30%)</p> <p>Le contrat sera adjudgé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.</p>		
<p>1. Date souhaitée de début de la consultance : 5 février 2024</p> <p>2. Date de fin de la consultance : 03 avril 2024</p>		